

Rapport du jury du département de philosophie CNEL 2023

1. Dossier d'admissibilité

Le département de philosophie a examiné cette année 86 dossiers. Ils sont apparus de bon niveau dans l'ensemble et d'une grande homogénéité. En conséquence, le travail de sélection a été plus difficile, dans la mesure où les meilleurs projets se détachaient moins facilement.

Les lettres de motivation et les projets ont fait l'objet d'un grand soin. Les dossiers ont été examinés en fonction de plusieurs critères : cohérence du parcours ; motivation de l'étudiant ou de l'étudiante à étudier la philosophie à l'École normale supérieure ; pertinence et originalité du projet déposé ; clarté du propos. Les dossiers qui ont été retenus en vue de l'admissibilité l'ont été parce qu'ils remplissaient ces critères et ont suscité l'intérêt des membres du jury, présentant un niveau d'élaboration tout à fait remarquable. Tous les projets de recherche sont éligibles, pour autant que ceux-ci fassent l'objet d'un investissement sérieux et documenté.

Le jury a pu relever qu'à la différence des années précédentes, les projets présentés par les candidats issus des CPGE se sont un peu plus souvent affranchis du programme des concours de l'année en cours ou de l'année antérieure. On ne saurait exiger de candidats ayant accompli moins de trois années d'études de philosophie d'être en mesure de présenter un projet de recherche absolument original et il est normal d'être inspiré par les thèmes ou auteurs étudiés. Cependant, le jury attend des candidats d'être capable d'une implication plus personnelle dans la formulation de leur projet qu'une simple reprise de cours. Les projets qui ont retenu l'attention du jury sont précisément ceux qui ont su au mieux témoigner d'une certaine originalité et surtout d'un engagement réfléchi et personnel. Certains des projets ayant le plus retenu l'attention du jury tendaient à s'écarter des sentiers battus des programmes de philosophie. En voici quelques exemples : Que nous apprennent l'utilisation des indexicaux par l'intelligence artificielle sur la subjectivité humaine ? Le salut esthétique dans la philosophie d'Emil Cioran ; La reconstruction du concept d'objectivité : une étude de la philosophie de la physique quantique de Werner Heisenberg ; L'utilisation par les femmes noires des récits de genre autobiographique pour sortir de la subalternité.

Si la diminution de la part de l'histoire de la philosophie est un phénomène de plus en plus manifeste, le nombre de projets consacrés à la philosophie antérieure au XIX^e siècle a été particulièrement faible cette année. Il n'y en avait qu'un seul sur un total de 84, portant sur la philosophie antique. Or un projet original n'est pas nécessairement un projet « actuel ». C'est pourquoi le jury invite les candidates et candidats à élargir au maximum l'éventail des périodes, domaines et problématiques de leurs projets.

À l'issue de la délibération, 18 dossiers ont été retenus pour les épreuves d'admission. Il y a eu défection d'un candidat et donc 17 candidates et candidats admissibles.

2. Épreuves d'admission

Les admissibles ont passé deux épreuves d'admission, un écrit et un oral.

L'écrit (4h)

Les modalités de l'épreuve écrite ont été modifiées. En lieu et place d'une épreuve en deux parties, comportant une question générale et une question portant sur un domaine de spécialité lié au projet du candidat, le jury a proposé cette année une épreuve consistant, à partir d'un bref texte, à en exposer les principales articulations et à proposer une réflexion sur un problème philosophique qu'il soulève. Voici le sujet proposé cette année :

Après avoir exposé les principales articulations du texte suivant, vous développerez une réflexion libre sur un problème philosophique qu'il aborde.

Bien que chacun de nous soit une personne séparée des autres, et dont, par conséquent, les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, on doit toutefois penser qu'on ne saurait subsister seul, et qu'on est, en effet, l'une des parties de l'univers, et plus particulièrement encore, l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet État, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance. Et il faut toujours préférer les intérêts du tout, dont on est partie, à ceux de sa personne en particulier ; toutefois avec mesure et discrétion, car on aurait tort de s'exposer à un grand mal, pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays ; et si un homme vaut plus, lui seul, que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes, lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, ni généralement aucune vertu ; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui, lorsque l'occasion s'en présente ; voire on voudrait perdre son âme, s'il se pouvait, pour sauver les autres. En sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes.

DESCARTES, lettre à Elisabeth

L'épreuve ne supposait pas de connaissance spécifique de la pensée de Descartes et il ne s'agissait pas de produire un travail relevant de l'histoire de la philosophie, ce que les candidats ont dans l'ensemble bien compris. Il était en revanche attendu des candidats que ceux-ci soient capables de dégager la question à laquelle se confronte Descartes ici, la thèse ou les thèses qu'il avance ainsi que la structure du texte. Sur ce point, les copies n'ont pas toujours donné satisfaction. Il convenait notamment de distinguer la séparation des personnes, d'où surgissent des intérêts divergents, de la nécessité pour chacun de se considérer comme la partie d'un tout, aux limites variables, de la cellule familiale jusqu'à l'univers entier. Un second point qu'il fallait mettre en lumière concernait l'idée d'une balance entre l'estimation des valeurs (des différentes parties entre elles et relativement au tout) et la nécessité de préférer le tout à la partie, comme fondement de la vertu et des relations morales ainsi que de l'héroïsme.

Ce texte offrait ainsi matière à plusieurs réflexions possibles, entre autres sur la conciliation des intérêts privés et de l'altruisme ; sur la valeur des personnes ; le rapport entre action morale et action héroïque. Ainsi quelques copies ont abordé la question de l'héroïsme et du sacrifice de soi, d'autres ont traité de l'altruisme. Il fallait éviter de traiter d'un problème étranger ou simplement tangent au texte proposé et à l'utiliser comme un simple prétexte. À titre d'exemple, on peut évoquer une copie traitant du langage comme condition et obstacle de l'accès à l'autre, ou une autre qui a traité de la question de la relativité des jugements moraux.

Les candidats ne se sont pas distingués nettement lors de cette épreuve écrite. Les meilleures copies sont celles qui ont su se saisir de l'un de ces sujets et apporter une réflexion à partir de ce texte de Descartes.

L'oral

L'oral a consisté en un entretien avec le jury, précédé d'un exposé de dix minutes au cours duquel la candidate ou le candidat devait présenter ses motivations pour rejoindre le département de philosophie de l'ENS-PSL et justifier son projet de recherche.

Certains exposés ont été jugés particulièrement maîtrisés et convaincants. Le jury, au cours de la discussion, a pu évaluer la cohérence des projets de recherche et le degré d'engagement des

candidates et candidats à leur propos. Le jury est également sensible à la capacité des candidats à aller au-delà du domaine ou des corpus étroitement liés à leur projet et à les appréhender dans leurs implications plus larges. Les questions posées au cours de la discussion ne doivent pas être perçues comme des pièges, elles n'ont d'autre fonction que de permettre aux candidates et aux candidats de manifester leurs compétences philosophiques et de justifier leurs choix de recherche.

À l'issue des oraux 7 candidates et candidats ont été retenus.